CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE DE TALOT,

TENDANTE à ce que le CONSEIL s'occupe d'une loi organique de l'article 362 de la Constitution, qui autorise les sociétés s'occupant de questions politiques.

Séance du premier thermidor an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LORSQU'EN faisant part au Conseil, il y a quelques jours, des inquiétudes que les royalistes répandoient parmi les bons citoyens, en annonçant comme prochaine la convocation d'une nouvelle Convention

nationale, afin d'attiédir l'énergie des républicains, et d'ôter au Corps législatif et au Directoire la confiance qu'ils méritent ; j'étois loin de penser qu'empoisonnant la droiture et la pureté de mes intentions, le royalisme aux aguets, qui sait tirer parti de tout, d'une manière aussi adroite que perfide, oseroit s'emparer de mon discours, et le présenter comme un signal de réaction ; je ne m'attendois pas sur-tout à voir des journaux me prodiguer des éloges que je méprise et que je repousse avec d'autant plus d'indignation, qu'ils sont accompagnés d'injures contre plusieurs de mes collègues, et contre une réunion de patriotes formée aux Tuileries, qu'on n'attaque avec tant de fureur que parce qu'on redoute que les citoyens des départemens n'en forment aussi pour concourir par ces moyens puissans à ranimer le feu sacré de la liberté, que des traîtres ont cherché depuis quelque temps à éteindre dans tous les cœurs.

Quoi ! c'est réagir que de calmer les inquiétudes sur un prétendu changement de la forme de notre gouvernement ! ... Non, ceux qui l'ont dit ne le pensent pas ; non, ceux qui m'accablèrent d'outrages pendant deux ans de suite, avant et depuis le 18 fructidor, ne croient point que *leurs éloges commandés* me fassent dévier de la ligne des principes que j'ai manifestés jusqu'à ce jour. Mais ils veulent, ces ennemis constans de la République, en louant et blâmant tour à tour les membres irréprochables du Conseil, jeter parmi nous le brandon de la discorde, et sur-tout empêcher la réunion des sociétés s'occupant de questions politiques, dont ils craignent la vigilance et les lumières : voilà le secret de cette trame liberticide, qui, n'en doutez pas, est payée avec l'or de l'Angleterre.

Républicains, loin d'être dupes d'un piége aussi grossier, soyons unis plus que jamais ! Loin d'affoiblir nos rangs, augmentons-les de tous ceux qui ont

donné des gages d'attachement à la République ; étouffons les haines particulières ; effaçons les nuances légères qui pourroient exister ; serrons-nous et montrons-nous d'accord contre l'ennemi commun. C'est ainsi que nous triompherons de la coalition des rois, ligués si étroitement avec les égorgeurs royaux de l'intérieur contre tous les amis de la patrie ; et alors les grandes destinées de la République s'accompliront par sa prospérité et son bonhenr.

Gardons-nous donc de toute réaction, elle seroit fatale à la République : j'en appelle aux souvenirs affreux que nous laissa celle qui eut lieu après le 9 thermidor ; et s'il falloit encore d'autres motifs pour nous garantir d'une nouvelle, jetez les yeux sur les déchiremens qui désolent les malheureux départemens de l'Ouest et du Midi. Voyez le chouan féroce, la torche d'une main, un poignard de l'autre, incendier les propriétés, assassiner les fonctionnaires publics, les patriotes, les acquéreurs des biens nationaux ; conduit, encouragé au carnage par l'émigré plus féroce encore. Voilà le sort qui menace les autres départemens, si nous faisons un seul pas rétrograde. Ainsi donc, je le déclare à cette tribune, loin de moi toute idée de regarder en arrière, de faire un pas vers une réaction. Mon seul vœu, au contraire, est que nous marchions avec le plus parfait accord vers le salut de la patrie ; et le génie de la liberté, secondant nos travaux, les couronnera du plus heureux succès.

Je termine en demandant que le Conseil s'occupe incessamment d'une loi organique de l'article 362 de la constitution qui autorise les associations des citoyens qui s'occupent de questions politiques.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 7.